



BUDGET 2007-2008
COMMUNIQUÉ N° 1

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01

Budget 2007-2008 : **Rigueur et transparence**

Québec, le 24 mai 2007 – La ministre des Finances et présidente du Conseil du trésor, M^{me} Monique Jérôme-Forget, a déposé aujourd’hui à l’Assemblée nationale un budget équilibré. Ce budget comporte des réductions d’impôt sur le revenu pour tous les contribuables et principalement ceux de la classe moyenne. Centré sur les missions essentielles du gouvernement, il comporte des investissements majeurs dans les domaines de la santé et de l’éducation et accélère le processus de réduction du poids de la dette.

Rigueur et transparence dominent l’exposé de la ministre. « Ce budget cible un nombre limité de priorités. C’est le budget d’un nouveau gouvernement. C’est le budget d’un gouvernement déterminé à relever les défis qui se dressent devant nous », a déclaré la ministre.

Le *Budget 2007-2008* comporte six priorités :

- Valoriser le travail. Les impôts seront réduits de 950 millions de dollars pour tous les contribuables et principalement pour ceux de la classe moyenne. On aura ainsi réduit de 70 % depuis quatre ans l’écart de fardeau fiscal des Québécois par rapport à la moyenne canadienne.
- Favoriser l’investissement privé pour créer des emplois dans toutes les régions. La taxe sur le capital sera réduite de manière accélérée et elle sera complètement éliminée après le 31 décembre 2010.
- Rénover nos écoles et nos hôpitaux et réparer nos routes. Des investissements de 30 milliards de dollars seront consacrés à la rénovation, à l’entretien et au développement de nos infrastructures au cours des cinq prochaines années.
- S’attaquer avec fermeté à la réduction du poids de la dette. Dès maintenant, 200 millions de dollars sont ajoutés au Fonds des générations et les exportations d’électricité nous permettront bientôt d’augmenter de 400 millions de dollars par année nos versements, qui seront portés à 1 milliard de dollars par année.
- Faire de notre administration un exemple de transparence. Une entente a été conclue avec le Vérificateur général pour revoir les conventions comptables du gouvernement. Cette entente a été déposée à l’Assemblée nationale. Les commissions scolaires, les cégeps et les hôpitaux feront bientôt partie du périmètre comptable du gouvernement. En outre, comme le prévoit la *Loi sur la gouvernance des sociétés d’État*, le rôle du Vérificateur général, en matière de vérification financière, a été étendu à l’ensemble des organismes et sociétés d’État. Dans le cas des sept plus grandes sociétés d’État à caractère financier ou commercial, la vérification sera dorénavant effectuée en association avec des firmes du secteur privé.

- Poursuivre la modernisation de l'État. Le budget recentre les actions du gouvernement sur les deux grandes priorités des Québécois, la santé et l'éducation. Cinq services gouvernementaux seront cédés au secteur privé et 3 800 postes de la fonction publique seront abolis par attrition sur trois ans.

« Ce budget, à la fois rigoureux et audacieux, est un budget d'espoir. Il est imprégné de cette conviction que nous pouvons relever les défis les plus exigeants pour nous donner une vie meilleure et léguer à nos enfants un avenir plus prospère. Ce budget répond aux priorités de tous les Québécois », a conclu M^{me} Jérôme-Forget.

- 30 -

Source : Valérie Sauvé
Attachée de presse
Cabinet de la ministre des Finances,
des Services gouvernementaux,
responsable de l'Administration gouvernementale
et de la présidente du Conseil du trésor
418 643-5270
www.finances.gouv.qc.ca